



Commune de Steinsoultz
Procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 05 mars 2026

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 11
Procurations : 01

Le 05 mars 2026, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Steinsoultz, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. STALLINI Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 26 février 2026

Présents :

M. STALLINI Stéphane - M. BRAND Cédric - Mme KEPPI Christine - M. BLIND Jean-Louis - Mme SCHREIBER Sabrina - M. BERTHIOT Ludovic - Mme GLENDEK Delphine - Mme NUSSBAUMER Eliane - M. PERROTTA Lorenzo - Mme SURGAND Sabine - M. TLILI Sylvain

Absents excusés :

M. BURTSCHY Daniel - Mme KAUFFMANN Marie - Mme WIEDER Anita -

Procurations :

Mme KAUFFMANN Marie donne procuration à Mme SCHREIBER Sabrina

Secrétaire de séance : Mme KEPPI Christine

- 1- Approbation de la séance du 16 décembre 2025
- 2- Points sur les dossiers d'occupation des sols
- 3- Terrain de Madame HEITZ Céline (2026-01)
- 4- Modification de l'emploi de secrétaire général de mairie (2026-02)
- 5- Subvention pour la stérilisation des chats de la commune (2026-03)
- 6- MAM : état des travaux
- 7- Panneaux photovoltaïques de la salle communale
- 8- Installation d'un compteur électrique au logement communal du 3 rue de la Cure
- 9- RPI Muespach, Muespach-le-Haut, Steinsoultz
- 10- Contributions communales et intercommunales du SIS
- 11- Motion de Territoire Energie Alsace : Réaffirmation de l'appartenance de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité
- 12- Brigade Verte



Commune de Steinsoultz
Procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 05 mars 2026

M. le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

M. le Maire rappelle que pour les communes, l'article L. 2121-15 du CGCT précise que les secrétaires sont nommés par le conseil municipal parmi ses membres.

Mme KEPPI Christine est nommée secrétaire de séance.

1- Approbation de la séance du 16 décembre 2025

Le procès-verbal de la réunion de la séance ordinaire du 16 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents

2- Points sur les dossiers d'occupation des sols

18/12/2025	CU	0008	STUDER Mary	Neumatter		S07N130
24/12/2025	CU	0009	GREWIS	5 rue du Moulin		S02N140
13/02/2026	CU	0001	ENDERLIN Didier	Muehlenrain		S04S15-16
27/11/2025	DP	0036	URFFER Nathalie	52 rue de Jettingen	Serre	S01N186
03/12/2025	DP	0037	MISLIN Maurice	8 rue de Metzerlen	Changement de fenêtres	S02.215- 216
02/02/2026	DP	0001	HABEREY Céline	3 rue de Roppentzwiller	Pergola	S02N344
12/02/2026	DP	0002	HELL Denis	6 rue du Vignoble	Abri en bois 7 m2	S01N252
28/12/2025	PC	0007	RICHARD David	5 rue de Waldighoffen	Création chien- assis	S02N279

3- Demande d'acquisition d'un terrain communal (2026-01)

Monsieur le Maire informe qu'un courrier a été adressé à la commune de Steinsoultz pour l'acquisition d'un terrain communal situé Impasse du Gersbach. Cette demande émane de Monsieur et Madame HEITZ demeurant au 11 rue de Muespach justifiant l'enclavement de leur parcelle. Ils proposent de partager la parcelle 130 afin de permettre l'accès au terrain de football et de tennis.



Commune de Steinsoultz
Procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 05 mars 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE de ne pas donner suite à cette demande**

4- Modification de l'emploi de secrétaire général de mairie (2026-02)

Monsieur le Maire informe que l'emploi de secrétaire général de mairie doit être modifié suite à la promotion interne de la secrétaire actuelle au grade de rédacteur territorial.

De ce fait l'emploi de secrétaire général de mairie sera ouvert au grade de rédacteur territorial, rédacteur territorial principal 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal 1^{ère} classe pour une durée hebdomadaire restant inchangé à hauteur de 24/35^{ème} à compter du 1^{er} avril 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE d'accepter la modification de l'emploi de secrétaire général de mairie**

5- Subvention pour la stérilisation des chats de la commune (2026-03)

Face à la prolifération des chats sans maître sur la commune, il est nécessaire de réguler la population féline afin de garantir l'hygiène publique et d'assurer le bien-être animal. L'association Au chat Taquin propose une intervention basée sur la capture, la stérilisation et l'identification des individus, suivie d'un relâcher sur leur lieu de vie initial.

Ces chats deviennent des « chats libres » dont la gestion (nourrissage et abri) permet d'éviter qu'ils ne redeviennent une nuisance, c'est pourquoi, l'association demande un lieu pour l'installation de cabanes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE d'accepter le versement d'une subvention de 500 euros**
- **DECIDE de réfléchir à un lieu adapté pour l'installation de cabanes**

6- MAM : état des travaux et convention (2026-04)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de réaménagement du bâtiment communal situé 5 rue de la Cure sont désormais presque terminés. Ce projet vise à renforcer l'offre de garde de la petite enfance sur la commune.

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) a débuté son activité le 1^{er} mars 2026. À cet effet, il convient de régulariser l'occupation des locaux par la signature d'une convention de mise à disposition avec l'association Le Chalet des familles

Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération de 2023 concernant le loyer fixé pour la mise à disposition des locaux et propose une redevance d'occupation de 150 euros par mois, révisable chaque année comme pour les logements communaux. Il précise que les dépenses de fonctionnement comme eau, électricité, les petites réparations seront à la charge du locataire soit directement auprès des fournisseurs soit refacturées si la commune possède le contrat. Cette convention prendra effet au 01 mars 2026. Un état des lieux sera



Commune de Steinsoultz

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 mars 2026

également réalisé et mis en annexe et l'association s'engage à fournir une attestation d'assurance « Occupant » couvrant les risques locatifs et la responsabilité civile professionnelle

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE d'annuler la délibération prise le 28 février 2023**
- **DECIDE d'accepter la convention selon les propositions de Monsieur le Maire**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention**

7- Installation d'un compteur électrique au logement communal du 3 rue de la Cure (2026-05)

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'individualiser la consommation électrique du logement communal situé au 3 rue de la Cure.

Pour faciliter la répartition des charges, il serait nécessaire d'installer un compteur électrique propre au logement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE d'accepter la proposition d'installer un compteur individuel pour le logement communal au 3 rue de la Cure**

8- Demande de subvention pour l'association LAS (2026-06)

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée la demande formulée par l'association LAS

Dans le cadre du jumelage entre Steinsoultz et Lescousse, l'association organise un voyage d'échange du 14 mai au 17 mai 2026 Ce projet vise à renforcer les liens d'amitié, à favoriser les échanges interculturels et à dynamiser la coopération entre nos deux communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE le versement d'une subvention de 600 euros.**
- **DECIDE qu'un montant de 600 euros sera versé pour chaque association communale**

9- Panneaux photovoltaïques de la salle communale

Monsieur le Maire informe que l'installation de panneaux photovoltaïques avance bien.

Le contrat pour la revente du surplus d'électricité est en cours de finalisation.

Il explique notamment la nécessité d'un câble pour l'accès internet au fond de la salle communale car le débit n'est pas suffisant et il est indispensable pour l'onduleur, suivre la production en temps réel



Commune de Steinsoultz

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 mars 2026

10-ABCM : situation actuelle

Monsieur le Maire informe que la Commune a donné son aval pour qu'ABCM puisse ouvrir une école. Cependant ABCM devait fournir des devis concernant les travaux de sanitaire à envisager. A ce jour, la commune n'a pas réceptionné de documents et donc la publicité d'ouverture à la rentrée prochaine est prématurée. De ce fait, Monsieur le Maire informe qu'il a échangé avec ABCM afin que toute publicité d'ouverture soit retirée tant qu'une convention ne soit pas signée entre les deux parties.

11-RPI Muespach, Muespach-le-Haut (2026-07)

Un projet de création d'un RPI élargi incluant Steinsoultz, Muespach et Muespach-le-Haut est en discussion.

Cependant, suite à la fermeture de l'école élémentaire de Steinsoultz, les enfants de la commune avaient la possibilité d'intégrer soit le RPI de Muespach ET Muespach-le-Haut, soit l'école de Waldighoffen. Afin de participer aux frais de fonctionnement de l'école, il est demandé à la Commune de Steinsoultz une contribution de 150 euros par enfant par année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE le versement de la participation financière de 150 euros par enfant par année**

12-Contributions communales et intercommunales du SIS

Le Maire informe de la contribution de la commune au SIS qui s'élève à un montant de 15 465.44 € pour l'année 2026. Ce montant est appelé auprès de la CC Sundgau qui a décidé de verser au SIS les contributions de ses communes membres.

13-Motion de Territoire Energie Alsace : Réaffirmation de l'appartenance de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité

Le Maire informe de la motion de Territoire Energie Alsace pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité » au sein du bloc communal. En effet, la proposition du 1^{er} ministre est de confier ce rôle au Département.

14-Brigade Verte

Le Maire fait état des interventions de la Brigade Verte sur le ban communal en décembre 2025 et janvier 2026.



Commune de Steinsoultz
Procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 05 mars 2026

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h00

Le Maire
Stéphane STALLINI

La secrétaire de séance
Christine KEPPI